

Pour Nérac !

Notre contrat avec les Néracais

111 actions pour le mandat 2020-2026

SOMMAIRE

Qu'est-ce qu'un « programme-contrat » ?

Qu'avons-nous fait de vos réponses au questionnaire distribué fin 2019 ?

Maintenir une gestion efficace des finances de Nérac

-Garantir les intérêts des Néracais ; dégager des marges pour investir (actions 1 à 4)

Vivre ensemble à Nérac, rassembler les Néracais

-Renforcer les liens entre les Néracais (actions 5 à 15)

-Faire vivre la démocratie locale (actions 16 à 21)

-Favoriser l'accès à la culture, au sport et à une école de qualité (actions 22 à 36)

-Assurer la sécurité des Néracais (actions 37 à 45)

-Assurer l'accès à la santé et maintenir des services publics de qualité (actions 46 à 49)

-Optimiser la collecte et le traitement des différents déchets (actions 50 à 57)

Poursuivre l'aménagement de Nérac

-Etablir un programme d'urbanisme sur 6 ans (actions 58 à 67)

-Poursuivre l'amélioration de l'entretien courant de la voirie (actions 68 à 70)

-Reconquérir l'habitat du centre-ville
(actions 71 à 77)

-Diversifier l'offre d'habitat proche du centre-ville
(actions 78 à 80)

Préparer l'avenir de Nérac

-Développer notre tissu économique territorial
(actions 81 à 91)

-Valoriser notre patrimoine, outil d'attractivité de Nérac
(actions 92 à 97)

-Poursuivre notre politique de développement durable
(actions 98 à 107)

-Albret Communauté : œuvrer à une intercommunalité utile à toutes les communes
(action 108 à 111)

Qu'est-ce qu'un « programme-contrat » ?

Un programme-contrat est un projet municipal dont toutes les actions proposées sont concrètes, réalistes, et vérifiables une fois celles-ci réalisées.

Ces actions constituent l'engagement des élus auprès des Néracais.

Dans le cadre de ce contrat avec les Néracais, les élus s'engagent à rendre compte de la mise en œuvre des actions proposées :

- A chaque réunion de quartier et lors de réunions thématiques.
- En adressant tous les ans à tous les foyers néracais un bilan d'étape de la mise en œuvre de ces actions (ce que nous avons fait entre 2014 et 2019).

Le contrat de mandat 2014-2020 comptait 57 actions. Nous en avons réalisé 46 (81%) en totalité. 6 actions (11%) sont en cours ou partiellement réalisées, ou réorientées. Enfin 5 actions (9%) n'ont pas été réalisées ou ont été abandonnées.

Qu'avons-nous fait de vos réponses au questionnaire distribué fin 2019 ?

Vous avez été nombreux à répondre au questionnaire que nous vous avons adressé durant les fêtes de fin d'année 2019.

Vous trouverez beaucoup de vos propositions dans les 111 actions de notre contrat de mandat avec vous.

Tout n'y figure pas car tout ne peut apparaître dans un programme municipal. Cependant, toutes les propositions et les problématiques que vous nous avez communiquées ont été rassemblées dans un document à part.

Au cours du mandat 2020-2026 nous y apporterons une réponse chaque fois que cela sera possible.

Maintenir une gestion efficace des finances de Nérac

Durant 12 ans, nous avons maintenu au vert les indicateurs de gestion des finances de Nérac. Avec une dette, des dépenses de fonctionnement, et une imposition toutes inférieures à celle des communes de notre taille, nous avons fait face à la baisse drastique des dotations de l'Etat entre 2014 et 2017, tout en continuant à investir.

Durant 12 ans, les taux communaux d'imposition n'ont pas augmenté.

Lors du mandat qui se termine, nous avons stabilisé nos dépenses de fonctionnement et les avons même baissées sur certains chapitres. Le stock d'emprunt a diminué quant à lui de 1,2 millions d'Euros.

C'est cette gestion rigoureuse que nous vous proposons de poursuivre de 2020 à 2026

Garantir les intérêts des Néracais ; dégager des marges pour investir

Action 1 -Faire preuve de modération sur la fiscalité même si la réforme fiscale (disparition de la taxe d'habitation) ouvre des incertitudes sur les ressources des communes

Action 2 -Maintenir le niveau de dette, de dépenses de fonctionnement et d'imposition inférieur à celui des communes de notre taille sur la durée du mandat

Action 3 -Poursuivre la diminution du stock d'emprunts (dette)

Action 4 -Privilégier les investissements ne générant pas de dépenses de fonctionnement

Vivre ensemble à Nérac, rassembler les Néracaïs

Malgré la dureté des temps, Nérac reste une ville où il fait bon vivre : nombreux services à la population, vie associative dynamique, commerce et artisanat variés, agriculture d'excellence, animations riches pour tous, équipements publics nombreux, paysages préservés...

Entre 2008 et 2020, la municipalité a œuvré à la valorisation de ces atouts sur notre commune.

Durant le mandat 2020-2026, nous maintiendrons les services existants et développerons de nouveaux dispositifs permettant de toujours mieux vivre à Nérac.

Renforcer les liens entre les Néracaïs

Action 5 -Rénover intégralement le Centre Samazeuilh qui accueille de très nombreuses associations sportives, culturelles, caritatives, syndicales, mémorielles...et animer ce lieu

Action 6 -Organiser des repas intergénérationnels au restaurant scolaire des écoles primaires

Action 7 -Mettre en place des « journées citoyennes » basées sur le volontariat pour améliorer la propreté et l'entretien du domaine public

Action 8 - Pérenniser les événements populaires que nous avons créés ou soutenus : marchés So Gascogne, Festival Garenne Partie, Rencontres Chaland, marché aux Truffes, Forum des associations, repas des bénévoles, fête de la bière...

Action 9 - Impulser avec les habitants l'organisation de nouveaux repas de quartiers. Mettre à disposition gratuitement les tables et les chaises

Action 10 -Valoriser l'information locale au moyen de panneaux lumineux d'information ; moderniser le site internet de la Ville

Action 11 -Mettre en place une photothèque numérique de la vie locale qui serait alimentée par les Néracaïs afin de développer un sentiment d'appartenance à la commune

Action 12 -Valoriser et adapter l'aide à la découverte du numérique à la médiathèque

Action 13 -Créer un « Point jeunes » qui soit un lieu de rencontres, d'échanges, d'informations (à définir avec le public concerné)

Action 14 -Poursuite de l'opération « été jeunes » afin de donner une première expérience de travail manuel à des jeunes Néracaïs

Action 15 - Reconduire le Conseil Municipal des Jeunes en ciblant ses actions sur la citoyenneté, la solidarité et le développement durable

Faire vivre la démocratie locale

Action 16 -Poursuivre les réunions de quartier afin que chaque Néracais soit consulté plusieurs fois durant le mandat

Action 17 -Ouvrir les séances du conseil municipal aux questions du public et délocaliser des séances du conseil municipal dans les hameaux

Action 18 - Poursuivre les permanences des élus sur le marché

Action 19 - Organiser des réunions publiques thématiques régulières (environnement, culture, espaces publics, écoles...) afin d'accompagner et d'orienter les différentes politiques municipales

Action 20 - Valoriser le « droit de pétition » : si 350 Néracais (5% de la population environ) signent une pétition sur un sujet relevant des compétences municipales (projet, problématique particulière...), les élus s'engagent à organiser une réunion thématique avec la population, sur le sujet de la pétition, afin de construire une solution partagée

Action 21 - Recourir si nécessaire au référendum décisionnel local

Favoriser l'accès au sport, à la culture et à une école de qualité

Action 22 -Maintenir l'engagement municipal pour une programmation culturelle exigeante et populaire

Action 23 - Assurer un avenir au Cinéma le Margot, en le passant à deux salles adaptées au public de l'Albret

Action 24 -Organiser deux projections de cinéma plein air au théâtre de verdure en été

Action 25 -Rénover l'orgue de l'Eglise Saint-Nicolas en partenariat avec l'association qui porte le projet

Action 26 -Accompagner et valoriser les initiatives sportives et culturelles des associations néracaises (matériel, communication...)

Action 27 -Mettre en place une fête du sport annuelle en partenariat avec les associations et clubs locaux

Action 28 -Mettre à disposition des associations de danse et des groupes de musique une salle adaptée et insonorisée

Action 29 -Investir les arènes du Foirail pour des événements culturels et sportifs

Action 30 -Créer un skate parc et / ou un city parc (lieu à définir avec les usagers)

Action 31 -Créer un parcours de santé au Ludoparc

Action 32 -Optimiser les nombreux équipements sportifs de la ville par la réalisation d'améliorations ponctuelles

Action 33 -Accompagner un parcours culturel pour les enfants et les jeunes scolarisés à Nérac, de la maternelle au baccalauréat par une offre culturelle appropriée ; instaurer la gratuité de la médiathèque jusqu'à 18 ans et une gratuité annuelle au musée

Action 34 -Poursuivre l'entretien et l'amélioration des bâtiments scolaires, notamment dans le domaine des économies d'énergie

Action 35 -Passer au « zéro plastique » dans la restauration scolaire publique ; travailler à une amélioration continue de la qualité des repas et de l'information des élèves et des parents

Action 36 -Accompagner les besoins pédagogiques des enseignants des quatre écoles publiques (informatique, matériel, infrastructures...)

Assurer la sécurité des Néracais

Action 37 -Construire un nouveau centre de secours pour nos sapeurs-pompiers

Action 38 -Finaliser la mise en place du dispositif « Participation citoyenne » et former les 40 référents déjà volontaires

Action 39 -Mettre en place le dispositif de vidéoprotection adapté et pragmatique présenté aux Néracais en 2019 (caméras de lecture de plaques d'immatriculation aux entrées de ville, caméras dites de « chasse » à l'entrée de certains équipements, une caméra mobile en ville dans des périmètres définis)

Action 40 -Relancer le CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) avec les communes de Barbaste, Lavardac, Vianne et Mézin

Action 41 - Poursuivre la coopération du « groupe opérationnel » Sous-Préfet/Procureur de la République/Capitaine Gendarmerie/Maire afin d'assurer un suivi précis de l'évolution des faits de délinquance et d'y apporter les réponses les plus précises et efficaces possibles

Action 42 - Renouveler la convention de mutualisation Police municipale / Gendarmerie

Action 43 - Poursuivre le renforcement de la présence policière aux moments sensibles (fêtes de Mai, fêtes de fin d'année, saison touristique...)

Action 44 - Poursuivre l'opération « tranquillité absence » et mieux communiquer sur son existence

Action 45 - Multiplier les actions de prévention des risques pour tous les publics

Assurer l'accès à la santé et maintenir des services publics de qualité

Action 46 -Soutenir le travail du Pôle de santé de l'Albret dans sa recherche de nouveaux médecins généralistes

Action 47 - Veiller, au sein du conseil de surveillance de l'hôpital, à la qualité de l'offre de santé hospitalière sur le site de Nérac (Antenne SMUR, consultations externes, radiologie...)

Action 48 -Veiller scrupuleusement au respect de l'engagement de l'Etat dans la pérennité de la Maison France Services inaugurée en janvier 2020

Action 49 -Être vigilants au sein de la nouvelle régie publique de l'eau Eau 47 quant à l'évolution future des tarifs

Optimiser la collecte et le traitement des différents déchets

Action 50 -Etendre la collecte en porte à porte partout où cela sera possible

Action 51 -Réfléchir aux différents dispositifs permettant de favoriser le compostage (individuel et/ou collectif) pour réduire le volume de déchets à la source

Action 52 -Développer et faciliter le tri des déchets pour les habitants

Action 53 -Déployer de nouvelles bornes de distribution de sachets pour les déjections canines et accentuer la verbalisation des comportements inciviques dans ce domaine

Action 54 -Instaurer une collecte périodique des encombrants

Action 55 - Assurer une information précise des habitants sur les jours de collecte des différents types de déchets dans chaque quartier afin de réduire les sorties de sacs les mauvais jours

Action 56 - Augmenter la verbalisation des comportements inciviques liés aux dépôts d'ordures

Action 57 -Favoriser l'installation d'un méthaniseur sur le territoire afin de valoriser les déchets agricoles

Poursuivre l'aménagement de Nérac

Les 12 années écoulées ont permis de poursuivre l'aménagement de Nérac dans le droit fil de l'action des municipalités successives.

Avant de mettre en place en 2014 un plan pluriannuel d'investissement sur la voirie, il a fallu durant 3 ans, procéder sur 17 rues de la ville au changement des canalisations d'eau et à la suppression des branchements en plomb.

Au-delà de l'entretien courant qui s'améliore doucement (gestion par Albret Communauté), plusieurs espaces publics ont été créés ou aménagés durant les deux mandats : Place Saint-Marc, Coulée verte au Couloumé, cheminement et talus rue Darius Milhaud, Place Yves Bétuing, parking de l'école Jean Moulin, esplanade de l'Espace d'Albret, parking public de 120 place sur la zone du Pin et cheminement piétonnier vers le Boulevard Coubertin, quartier Coubertin, Rue Gambetta et Pont de Lard, Cours Romas, marquage de la place du Foirail, place de Bréchan, lavoir de Nazareth, talus de Puy-Fort-Eguille, enfouissement des réseaux à Tauziette, assainissement à Bréchan et Tauziette, tourne-à-gauche Couloumé...

Des travaux de sécurisation et de ralentissement ont été réalisés à la demande des riverains à différents endroits de la Ville.

Des équipements publics importants ont été créés ou rénovés : piscine couverte, vestiaire gymnase Bert, rénovation du Château, centre Haussmann, éclairage public entièrement passé en LED, station de filtration de l'eau entièrement reconstruite...

Beaucoup reste à faire, car on ne refait pas une ville en 12 ans...

Etablir un programme d'aménagement sur 6 ans

Action 58 - Mettre en place dès 2020 un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) pour programmer les travaux importants de rénovation des rues, espaces publics et bâtiments municipaux durant le mandat

Action 59 -Mettre en place le PAVE (Plan d'Accessibilité aux Voiries et Espaces publics) de Nérac

Action 60 -Aménager les Allées du centre afin de valoriser le marché du samedi

Action 61 -Aménager la place du Foirail (stationnement, végétalisation, tri sélectif) et rénover la Halle (panneaux photovoltaïques, bardage) en pérennisant les arènes afin d'en faire un lieu de vie sportive, économique, culturelle

Action 62 -Rénover la Place de la Liberté et des droits de l'Homme (Place des Courses) en respectant les usages de ce lieu

Action 63 -Entamer la rénovation en plusieurs tranches (en raison de sa longueur et du coût élevé de l'opération) de la route de Nazareth

Action 64 -Mettre en place un réseau cyclable (et des stationnements pour les vélos) sur la commune afin de sécuriser ce mode de déplacement d'avenir

Action 65 -Réduire la zone bleue de stationnement pour la rendre plus opérationnelle et communiquer auprès des Néracais et des touristes sur les possibilités de stationnement proches du centre-ville

Action 66 -Achever la mise en place de l'adressage normalisé (adresse repérée par GPS permettant la localisation de chaque maison pour les services de secours et les livraisons)

Action 67 -Rénover les toilettes publiques et en planter de nouvelles

Poursuivre l'amélioration de l'entretien courant de la voirie

Action 68 -Améliorer l'entretien courant des chaussées car toute la voirie ne fera pas l'objet d'une rénovation « lourde » (cela est impossible)

Action 69 -Prioriser les trottoirs les plus abimés pour une rénovation progressive

Action 70 -Végétaliser les pieds de murs dans les rues, là où c'est possible, avec la participation des habitants volontaires

Reconquérir l'habitat du centre-ville

Action 71 -Mettre en place le permis de louer dans certains secteurs du centre-ville afin de lutter contre l'habitat indigne

Action 72 -Rendre Nérac éligible au dispositif de défiscalisation Denormandie par le biais d'une ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) afin de favoriser l'investissement

Action 73 -Créer un guide de l'investisseur immobilier à Nérac afin de faciliter ses démarches et sa recherche d'aides financières

Action 74 -Atténuer les contraintes du SPR (Site Patrimonial Remarquable) en poursuivant l'aide financière forfaitaire aux propriétaires réalisant des travaux de rénovation de toitures, de façade et de menuiseries ainsi qu'aux commerçants (y compris locataires). Le nombre de dossiers chaque année sera limité à la somme prévue annuellement au budget.

Action 75 -Poursuivre l'octroi d'une aide forfaitaire à la rénovation de logements au centre-ville

Action 76 -Renouveler l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

Action 77 -Accompagner des rénovations exemplaires avec des bailleurs du type Habitallys

Diversifier l'offre d'habitat proche du centre-ville

Action 78 -Finaliser la commercialisation des terrains constructibles à Bourdilat-Plaisance afin de permettre aux Néracais d'accéder à la propriété

Action 79 -Accompagner la construction de 15 pavillons Habitalys à la place de l'ancien HLM Cariton

Action 80 -Réfléchir à un projet de logement adapté aux seniors (accessibilité et services) sur des emprises foncières ou des biens propriétés de la Mairie

Préparer l'avenir de Nérac

Dans le contexte de crise que nous connaissons depuis plusieurs années, la compétition entre les territoires se développe : seuls les territoires qui se donnent les moyens de préparer leur avenir pourront répondre aux défis qui se présentent à eux et à leur population.

Forts de notre expérience, nous proposons, avec vous, de continuer à préparer l'avenir de Nérac et de l'Albret.

Développer notre tissu économique territorial

Action 81 -Poursuivre le développement d'Agrinove, pôle d'activité économique dédié à l'innovation dans l'agriculture

Action 82 -Achever le déploiement de la fibre optique (Très haut débit internet) d'ici 2023

Action 83 -Candidater au dispositif « Petite ville de demain » afin de bénéficier d'aides de l'Etat dans nos projets de développement économique et de dynamisation du centre-ville

Action 84 -Créer avec Albret Communauté un poste de manager de centre-ville afin d'accompagner l'animation commerciale et la dynamisation du centre-ville

Action 85 -Accompagner toutes les initiatives des commerçants et des artisans en matière d'animation et de promotion de la consommation locale

Action 86 -Relancer le dispositif « Ma boutique à l'essai » et mettre en œuvre d'autres dispositifs innovants d'accompagnement de porteurs de projets ; accompagner tous les projets d'installation d'activités au centre-ville ; soutenir les projets nouveaux (boutiques d'artisans d'art, de produits locaux en circuits courts...)

Action 87 -Rénover la signalétique de centre-ville

Action 88 - Créer en Albret un « Guichet Unique » pour les chefs d'entreprises, commerçants, artisans, agriculteurs permettant d'apporter toutes les informations liées aux disponibilités foncières (terrains et locaux), à l'urbanisme, aux aides diverses. Ce guichet serait la « porte d'entrée » économique du territoire

Action 89 -Réaliser une aire de camping-cars afin de diversifier l'offre d'accueil

Action 90 -Accompagner la réalisation de la voie verte Condom / Port-Sainte-Marie sur l'ancienne voie ferrée, équipement à forte plus-value touristique et locale

Action 91 - Accueillir à Nérac des événements sportifs, culturels ou économiques nationaux (comme ce fut le cas pour le championnat de France de course d'orientation, ou le congrès de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences)

Valoriser notre patrimoine, outil d'attractivité de Nérac

Action 92 - Achever la rénovation du Château, aménager le bâtiment mitoyen (ancien cinéma) et actualiser la muséographie afin de proposer un produit touristique et culturel abouti porteur de développement économique

Action 93 - Poursuivre la valorisation du Parc de la Garenne en déployant un mobilier de qualité

Action 94 -Rénover le Pavillon de Bains du Roy

Action 95 -Poursuivre la politique d'achat de parcelles au Jardin du Roy afin de reconstituer à terme l'emprise du jardin royal

Action 96 -Animer la Maison des Conférences par des expositions ou des concerts dans la cour

Action 97 -Trouver une destination pour l'ancienne sous-préfecture, de préférence à vocation économique

Poursuivre notre politique de développement durable

Action 98 - Poursuivre la mise en œuvre des fiches de notre Agenda 21 afin de mieux relever les défis des années qui arrivent

Action 99 -Après étude précise des potentialités et des contraintes, mettre en place un programme volontariste de végétalisation de nos espaces publics

Action 100 -Poursuivre la mise en place de la gestion différenciée des espaces publics dans le cadre du « Zéro phyto » sur le domaine public

Action 101 -Favoriser les installations permettant la sauvegarde des oiseaux, des insectes et des chauve-souris (plantes adaptées, nichoirs, hôtels à insectes...) ; multiplier les dispositifs de régulation des pigeons ; ne plus accueillir à Nérac de cirques présentant des animaux

Action 102 -Rationnaliser l'arrosage des espaces publics (massifs, stades...)

Action 103 - Poursuivre la mise en place d'économies d'énergie (gaz, électricité, eau) dans les bâtiments et les espaces publics ; passage en LED de tous les bâtiments publics

Action 104 -Relancer la production d'électricité du moulin du Pont-Vieux, et financer la rénovation du bâtiment par la vente de la production d'électricité

Action 105 -Appliquer progressivement notre RLP (Règlement Local de Publicité) afin de lutter contre la pollution visuelle des panneaux en bord de route

Action 106 -Mettre en place une aide forfaitaire à l'achat de vélos électriques (dans le cadre d'une enveloppe financière décidée en début de chaque année)

Action 107 -Mettre à disposition de Néracais volontaires (sous certaines conditions) des parcelles des jardins du Roy pour du maraîchage

Albret Communauté : œuvrer à une intercommunalité utile à toutes les communes

Action 108 -Participer activement à la gouvernance d'Albret Communauté

Action 109 -Mettre en place un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) respectueux des spécificités de Nérac

Action 110 -Participer activement à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) dans le cadre de la mise en place de la FPU (Fiscalité Professionnelle Unique)

Action 111 -Etudier des mutualisations de fonctionnement entre la piscine municipale de Nérac (communale) et le Ludoparc (Intercommunal)

Les candidats de la liste « Pour Nérac ! »

ARNAUNE Serge, Officier de Gendarmerie retraité ; BARRERE Charlie, Artisan ferronnier ; BERNAZEAU Sonia, Gestionnaire de gîtes ; BERTHOUMIEU Laurence, Directrice d'école ; BES Ana-Paula, Adjoint administratif ; BOZZELLI Thierry, Cadre SNCF retraité ; BUSQUET Edith, Agent administratif hospitalier retraitée ; CASEROTTO Evelyne, Aide-ménagère ; DAVID Hugues, Officier sapeur-pompier professionnel ; DESSAINTS Célia, Assistante ; DUFAU Patrice, Prothésiste dentaire retraité ; DULOUARD Yannick, Technico-commercial ; ESSERTEL Daniel, Cadre EDF retraité ; FONTANEL Aurore, Infirmière urgentiste ; GARBAY Stéphanie, Chargée de clientèle assurance ; GELLY Marc, Enseignant spécialisé ; GOLFIER Patrick, Enseignant Agrocampus 47 site Nérac ; IBN-SALAH Najet, Infirmière hospitalière ; LACOMBE Nicolas, Maire de Nérac, Vice-président du Conseil départemental ; MEDECIN Françoise, Médecin ; PRADO Marie-Ange, Aide-soignante hôpital de Nérac ; SANCHEZ Frédéric, Agent général d'assurance ; SERRES-SOLANO Mélanie, Infirmière CMP de Nérac ; SERVOLLE Jean-Jacques, Gérant entreprise ingénierie études techniques ; TAROZZI Frédéric, Artisan réparateur TV HIFI, sonorisateur ; TESSARIOL Myriam, Archéologue ; TUFFERY Jean-François, Agriculteur ; VICENTE Manuel, Ouvrier retraité ; VILLEREGNIER Aurélie, Sage-femme libérale

Candidats « suppléants »

DARRAC Josiane, Employée de commerce ; BAURY Jean-Claude, Postier retraité